

PAPAM

PACA

N° 4
12 mars 2021



Référent filière & rédacteurs

Stéphanie TAQUIN
CRIEPPAM

stephanie.taquin@crieppam.fr

Delphine FRATY
CRIEPPAM

delphine.fraty@crieppam.fr

Directeur de publication

André Bernard

Président de la chambre régionale
d'Agriculture Provence Alpes-Côte
d'Azur

Maison des agriculteurs
22 Avenue Henri Pontier
13626 Aix en Provence cedex 1
bsv@paca.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

Service régional de l'Alimentation
PACA

132 boulevard de Paris
13000 Marseille



AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

Stade végétatif

Les lavanderaies sont actuellement au stade de reverdissement, voire de reprise végétative en vallée du Rhône.

Cécidomyie du lavandin

- **Observations** : poursuite du vol des adultes – toutes zones de précocité confondues
- **Niveau de risque** : risque moyennement fort

Arima marginata

- **Observations** : quelques individus sur thym dans la Drôme et à Manosque
- **Niveau de risque** : risque faible



[Vous abonner](#)



[Devenir observateur & contact](#)



[Tous les BSV PACA](#)

Reconnaissance du ravageur

Se référer au [BSV n°1 2021](#)

Observations

Un **réseau de piégeage** a été mis en place afin de suivre l'émergence des adultes. Pour plus de détails, rendez-vous sur la plateforme d'observation [CAROL](#) (contactez le CRIEPPAM pour connaître vos identifiants).

Méthodes d'observation

Des pièges sont installés sur des plants symptomatiques permettant de capturer les adultes à leur sortie de terre avant le début du vol. Ces pièges sont constitués de fûts opaques percés de deux tubes de plexiglas. Les adultes émergents sont attirés par la lumière et piégés dans les tubes. 2 relevés sont effectués par semaine. Notons que la couleur sombre des pièges augmente la température de ce micro-environnement et tend à accélérer la sortie des adultes. Les parcelles sont également dotées de bassines jaunes traditionnelles et de pièges englués pour compléter les données.

Résultats des observations

Les données sont actuellement collectées à partir de **21 parcelles**, par différentes structures techniques, couvrant ainsi **l'ensemble de la zone de production** (04, 84 et 26).

	Semaine 6 (8 au 14 février 2021)	Semaine 7 (15 au 21 février 2021)	Semaine 8 (22 au 28 février 2021)	Semaine 9 (1 au 7 mars 2021)	Début semaine 10 (8 au 10 mars 2021)
Nombre de parcelles piégées	15	16	12	16	15
Nombre de parcelles observées	21	20	17	20	19
Evolution	↗	↗	=	↗	

Emplacement des parcelles du réseau de cécidomyies

Point rouge: parcelles avec capture - Point bleu: parcelles sans capture

Point gris: parcelles non relevées



Résultats des observations (suite)

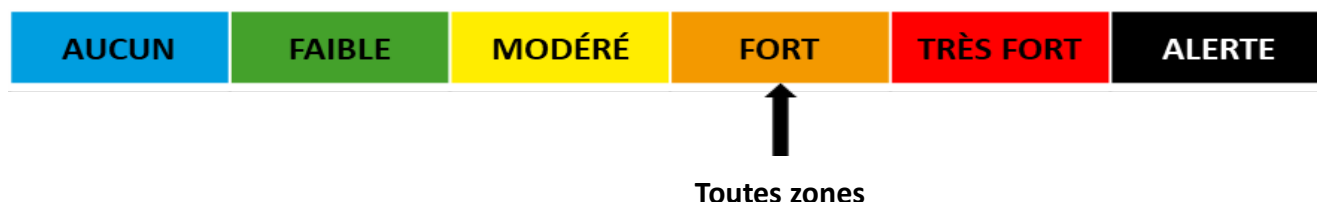
Nombre de cécidomyies capturées par parcelle

Commune	Semaine 6 (8 au 14 février 2021)			Semaine 7 (15 au 21 février 2021)			Semaine 8 (22 au 28 février 2021)			Semaine 9 (1 au 7 mars 2021)			Début semaine 10 (8 au 10 mars 2021)		
	Fût bleu	Bassine jaune	Piège englué	Fût bleu	Bassine jaune	Piège englué	Fût bleu	Bassine jaune	Piège englué	Fût bleu	Bassine jaune	Piège englué	Fût bleu	Bassine jaune	Piège englué
Aubenas les Alpes	17	0		12	2		5	4		5	0		0	2	
Banon	0	0		3	1		0	0		1	1		3	2	
Entrevennes	7	1	12	10	5	0	7	9	3	15	3	0	9	2	0
Le Thor		0			0			x			0			0	
Mévouillon	0		0	0		0	0		0	0		0	x		x
Monieux	7			9			x			16			0		
Montagnac-Montpezat 1	8	1	0	13	6	0	9	18	4	31	7	0	19	7	0
Montagnac-Montpezat 2	0	1	0	8	2	1	13	9	0	34	3	1	11	3	0
Puimoisson 1	2	1	3	9	2	0	3	0	0	5	0	0	2	0	0
Puimoisson 2	1	0	10	1	0	0	1	0	0	6	2	0	4	0	0
Puimoisson 3	0	1	0	0	0	0	0	10	2	11	7	2	7	2	2
Redortiers	10	4		15	19		23	70		13	3		4	17	
Roumoules	7	3	0	18	7	1	17	4	0	44	1	0	18	2	0
Roussas	1		0	x		x	2		0	2		0	x		x
Saint Saturnin d'Apt	1			1			x			10			2		
Sault	1	0		3	1		x	x		7	0		3	0	
Sauzet	0	0		0	1		0	0		0	0		2	0	
Savasse	0	2		0	1		2	0		0	1		0	0	
Simiane la Rotonde	0	0		0	0		0	0		x	x		0	0	
Taulignan	0	0		1	0		0	0		0	0		1	0	
Valensole	1	0	0	0	1	0	0	3	0	1	3	0	0	4	0
TOTAL	43	14	25	103	48	2	83	127	9	201	31	3	85	41	2

Analyse de risque

Il n'existe pas de seuil de nuisibilité pour ce ravageur.

Les conditions météorologiques annoncées pour les prochains jours sont favorables à la poursuite du vol de la cécidomyie. Toutes les zones restent à surveiller.



Gestion du risque

Se référer au [BSV n°1 2021](#)

Arima marginata

Reconnaissance du ravageur

Arima marginata est un coléoptère.

Le stade larvaire est le plus nuisible. Les larves noires attaquent un très grand nombre de labiées et quelques composées. En migrant, elles mangent toutes les parties aériennes les plus appétentes. Elles peuvent parcourir jusqu'à 40 mètres par jour à la recherche de nourriture.

Au stade adulte, *Arima marginata* est noir bleuté brillant, bien reconnaissable à ses bandes oranges de part et d'autre de son corps.

Il mesure 1 à 1,5 cm et vit environ 2 mois.

Larve d'*Arima marginata*



source : Crieppam

Observations

Méthode d'observation : Les larves s'observent préférentiellement par temps ensoleillé. Par temps couvert, elles se nichent sous les feuilles.

Observations semaine 9 et 10 : des larves de stades 1 et 2 ont été observées sur des parcelles de Thym dans la Drôme et à Manosque.

Analyse de risque

Les températures de ces derniers jours contribuent à l'émergence de ce ravageur sur les parcelles sensibles et à redémarrage précoce (thym, immortelle, sauge sclarée). **Il faut renforcer les observations sur celles atteintes l'an dernier ou il y a deux ans.**



Seuil de risque

- Cultures plantées en ligne (ex : lavandes, thym, etc...) : **3 larves / plante**
- Cultures semées à faible écartement (ex : sauge sclarée) : **3 larves / m²**

Gestion du risque

Surveiller les parcelles atteintes l'an dernier,
Repérer la présence de nouveaux foyers,
Surveiller l'apparition prochaine des larves et des dégâts occasionnés.

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Comité de rédaction

CRIEPPAM - TAQUIN Stéphanie
CRIEPPAM - FRATY Delphine



Observation

Crieppam
Iteipmai
Chambre d'Agriculture des Alpes de Haute Provence
Chambre d'Agriculture du Vaucluse
Chambre d'Agriculture de la Drôme
Agribio 04

Co-financement du Crieppam



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Financement

Action pilotée par les Ministères chargés de l'Agriculture et de la Transition Écologique avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.



[Vous abonner](#)



[Devenir observateur & contact](#)



[Tous les BSV PACA](#)